

Article 3. Recrutement du personnel et des apprenants

- Des enseignants

Reporters solidaires participe au recrutement des enseignants-chercheurs et/ou des professionnels des médias, avec l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'ICOM-Université Lumière-Lyon 2 et met ses professionnels à la disposition de cette formation.

- Des étudiants

Reporters solidaires participe au recrutement des étudiants en formation initiale et des professionnels en formation continue avec l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'ICOM-Université Lumière-Lyon 2.

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso s'engage à diffuser l'information concernant cette formation auprès des universités africaines et des différents organismes (ambassades de France, AUF, UNESCO, etc.) susceptibles de délivrer des bourses d'études.

Article 4. Fonctionnement

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso assure la gestion des frais d'inscription ainsi que la prise en charge (transports, hébergement, repas) et la rémunération des enseignants.

La rémunération des enseignants s'effectue au taux en vigueur dans les universités françaises pour les enseignants vacataires français et au taux en vigueur dans les universités burkinabè pour les enseignants vacataires africains.

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso prend en charge l'organisation des conférences et Reporters solidaires s'engage à apporter son concours.

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso met à la disposition des enseignants son personnel administratif, ses équipements pédagogiques et une assistance.

En cas de déficit constaté par les partenaires de ce projet, aucune charge ne pourra être imputable à Reporters solidaires ni à l'ICOM-Université Lumière-Lyon 2.

Reporters solidaires accompagne les étudiants dans la recherche de leur stage en entreprise.

Article 5. Validation du cursus universitaire et diplomation

Reporters solidaires participe avec l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'ICOM-Université Lumière-Lyon 2 à la validation du cursus universitaire et à la sélection des étudiants susceptibles de suivre le Master 2 international de journalisme à l'ICOM-Université Lumière-Lyon 2.

L'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso délivre le diplôme de Master 2 « Techniques des métiers de l'information » et assure l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes.

Article 6. Durée, révision et renonciation,